



Facilitateur [1]

Le **facilitateur** veille au maintien d'un climat courtois dans lequel se dérouleront les échanges en présence ou à distance. L'écoute et le respect mutuel doivent primer pour assurer à chacun le droit de s'exprimer librement, sans jugement. Ce rôle peut, dans certains cas, paraître superflu vu un passé sans embuches vécu dans une [Communauté de Pratique](#) [2]. Cependant, des différences de points de vue, des sujets sensibles, ainsi que la concurrence qui peut exister entre différents membres peuvent être autant de sources de tensions. Même s'il n'intervient qu'occasionnellement, attribuer ce rôle permet de légitimer les interventions du facilitateur pour ramener la sérénité dans les échanges.

- Le facilitateur invite les membres à s'exprimer.
- Il veille à ce que tous puissent prendre la parole.
- Il encourage et maintient un climat de travail cordial et respectueux.

Source URL: <https://www.healthcop-guide.ulg.ac.be/organisation/facilitateur>

Liens

[1] <https://www.healthcop-guide.ulg.ac.be/organisation/facilitateur>

[2] https://www.healthcop-guide.ulg.ac.be/glossaire/termes#Communaut_de_Pratique